

Les communautés d'agglomération de Montbéliard et Belfort passées au scanner

Les communautés d'agglomération de Montbéliard et Belfort forment ensemble un espace de vie de plus en plus intégré au sein duquel s'effectuent les choix résidentiels des ménages.

Si celle de Montbéliard apparaît encore comme une agglomération ouvrière, celle de Belfort accueille de son côté une population plus diversifiée. Mais qu'en est-il réellement et plus précisément ? Les contrastes sociaux sont-ils tels que certaines populations seraient concentrées dans quelques territoires, ce qui menacerait la cohésion sociale de l'ensemble ?

Les agences d'urbanisme de Montbéliard et Belfort ont fait appel à l'INSEE pour poser ensemble le diagnostic de la manière la plus objective possible sur ce sujet sensible. Au sein même des agglomérations et autour de celles-ci, les populations résidentes présentent en effet des caractéristiques très différentes. L'outil cartographique développé par l'INSEE permet de répondre précisément à la question « qui habite quoi et où ? » en croisant les caractéristiques des logements avec celles de leurs occupants, ainsi que leur localisation.

Cette finesse permet notamment d'identifier des zones de sur-représentation des populations en situation de précarité qui ne correspondent pas forcément aux zonages de la politique de la ville, les zones urbaines dites « sensibles ».

Agence de Développement
et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard
et Agence d'Urbanisme
du Territoire de Belfort



Communautés d'agglomération de Belfort et Montbéliard

LES DISPARITÉS SOCIALES, UN ENJEU POUR L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES

La géographie, l'héritage industriel et les politiques de l'habitat ont structuré le territoire des deux communautés d'agglomération de Belfort et Montbéliard. Les évolutions récentes de l'emploi, l'augmentation des inégalités et les choix résidentiels des habitants accentuent les contrastes sociaux existants. Les quartiers HLM, construits dans les années 60-70, concentrent toujours une population précaire. Mais apparaissent aussi d'autres quartiers regroupant des ménages au profil identique. Ces quartiers paupérisés, principalement situés dans les communes de l'agglomération de Montbéliard et autour de Belfort, perdent de l'attrait. À l'inverse, les centres-villes restent attractifs pour les ménages aisés et sont aussi plébiscités par les étudiants. Les plus « riches », ayant une liberté de choix résidentiel plus importante, privilégient l'accession à la propriété individuelle dans les communes périurbaines de la communauté d'agglomération de Belfort et dans certaines communes de celle de Montbéliard.

Avec 213 000 habitants en 2008, les communautés d'agglomération de Belfort et Montbéliard forment un espace de vie commun autour de deux grands pôles d'emploi, peu distants l'un de l'autre. Elles rassemblent respectivement 94 500 et 118 500 habitants. Entre 1999 et 2008, la communauté d'agglomération

de Montbéliard perd 3 800 habitants. Celle de Belfort en gagne 2 400, grâce à une natalité plus soutenue. Mais, toutes deux enregistrent un déficit migratoire dont profitent notamment les zones voisines. La communauté d'agglomération de Belfort gagne 2 600 emplois tandis que celle de Montbéliard en

perd 700. En 2008, elles offrent approximativement le même nombre d'emplois de cadres, respectivement 7 600 et 7 900. Les emplois d'ouvriers sont en revanche concentrés dans la communauté d'agglomération de Montbéliard qui en compte 22 000 contre 8 800 pour celle de Belfort.

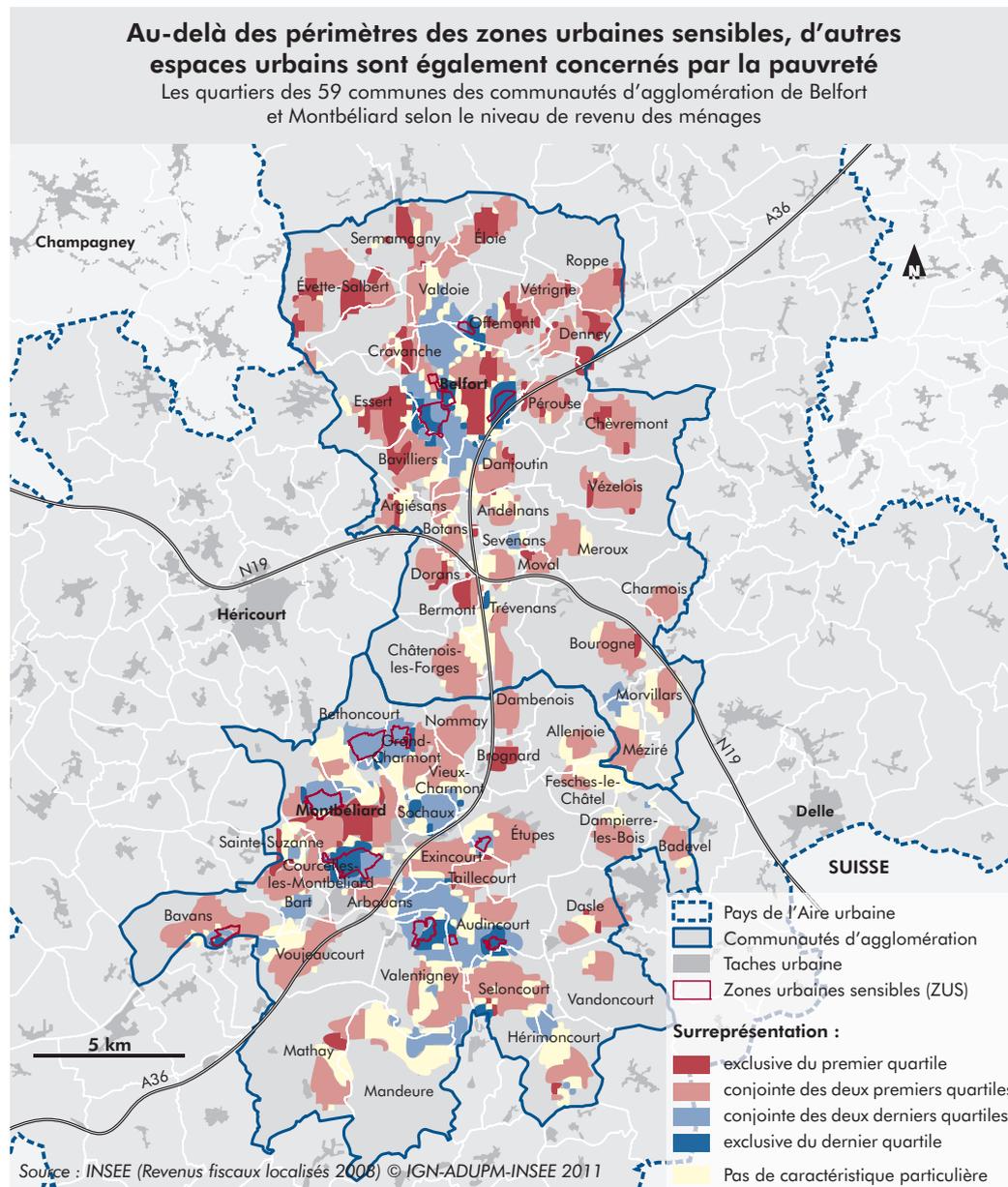
Le profil de la population s'est modifié en dix ans

Entre 1999 et 2008, la part des emplois de cadres augmente de 4 points dans les deux communautés d'agglomération. La proportion d'ouvriers régresse, quant à elle, de 7 points dans la communauté d'agglomération de Montbéliard et de 5 points dans celle de Belfort. Ces évolutions modifient le profil de la population. Parallèlement, les revenus des ménages les plus aisés augmentent fortement alors que ceux des plus modestes sont stables.

Ainsi, les contrastes s'accroissent entre les communes, ou les quartiers, qui concentrent une population aisée alors que d'autres rassemblent une population pauvre. Par exemple, en 2009, le revenu fiscal médian par unité de consommation ⁽¹⁾ va de 7 500 euros dans la zone urbaine sensible (ZUS ⁽²⁾) des Champs Montants à Audincourt à 26 000 euros à Bermont.

Les choix résidentiels des plus aisés renforcent les contrastes

Les choix de résidence des ménages les plus aisés répondent à des stratégies d'évitement des quartiers les plus défavorisés. Ces stratégies contribuent au renforcement de la concentration des plus pauvres sur des territoires déjà précarisés.



À Belfort et Montbéliard, comme de manière classique dans les grandes villes, les disparités sociales sont importantes entre les centres-villes et les autres quartiers. Les centres-villes sont recherchés, surtout

par les ménages les plus aisés dont la présence s'est renforcée entre 1999 et 2008. Ce constat est particulièrement vrai pour le centre-ville de Belfort qui, durant cette période, gagne de la population

quasi-exclusivement grâce à des arrivées de cadres. Les communes périurbaines enregistrent les plus fortes croissances démographiques. Elles profitent de l'aspiration des ménages à habiter

(1) Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC).

(2) Les zones urbaines sensibles (ZUS) sont des territoires infra-communaux définis par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville, en fonction des considérations locales liées aux difficultés que connaissent les habitants de ces territoires.

une maison individuelle et à accéder à la propriété. Elles n'accueillent pas ou peu de logements sociaux. Les communes situées dans la partie Nord des deux communautés d'agglomération attirent davantage les ménages aisés. Ainsi, les communes périurbaines de Belfort concentrent une part de plus en plus importante de ménages à hauts revenus. Ceux-ci sont majoritairement composés de couples avec enfants ou de retraités. Parmi les nouveaux habitants des communes de l'est de la communauté d'agglomération de Belfort, les familles aisées sont majoritaires. Les contrastes sociaux se renforcent entre ces communes et les quartiers pauvres de Belfort ou les communes situées au Sud de Belfort.

Entre Belfort et Montbéliard, les communes de Brognard, Dambenois, Nommay, Châtenois-les-Forges, Bermont, Dorans, situées le long de l'axe autoroutier, attirent toujours de nouveaux ménages, en particulier des cadres.

Les communes excentrées par rapport à cet axe, comme Méziré, Bourgne et Morvillars, offrent un parc de logements plus diversifié. Elles accueillent surtout des familles d'employés, aux revenus moyens, mais de nouveaux ménages de cadres s'y installent également. Dans ces communes, les contrastes s'atténuent, même si l'ancienne cité ouvrière de Méziré abrite toujours une majorité de ménages aux revenus peu élevés.

Le parc de logements sociaux s'étend au-delà des ZUS

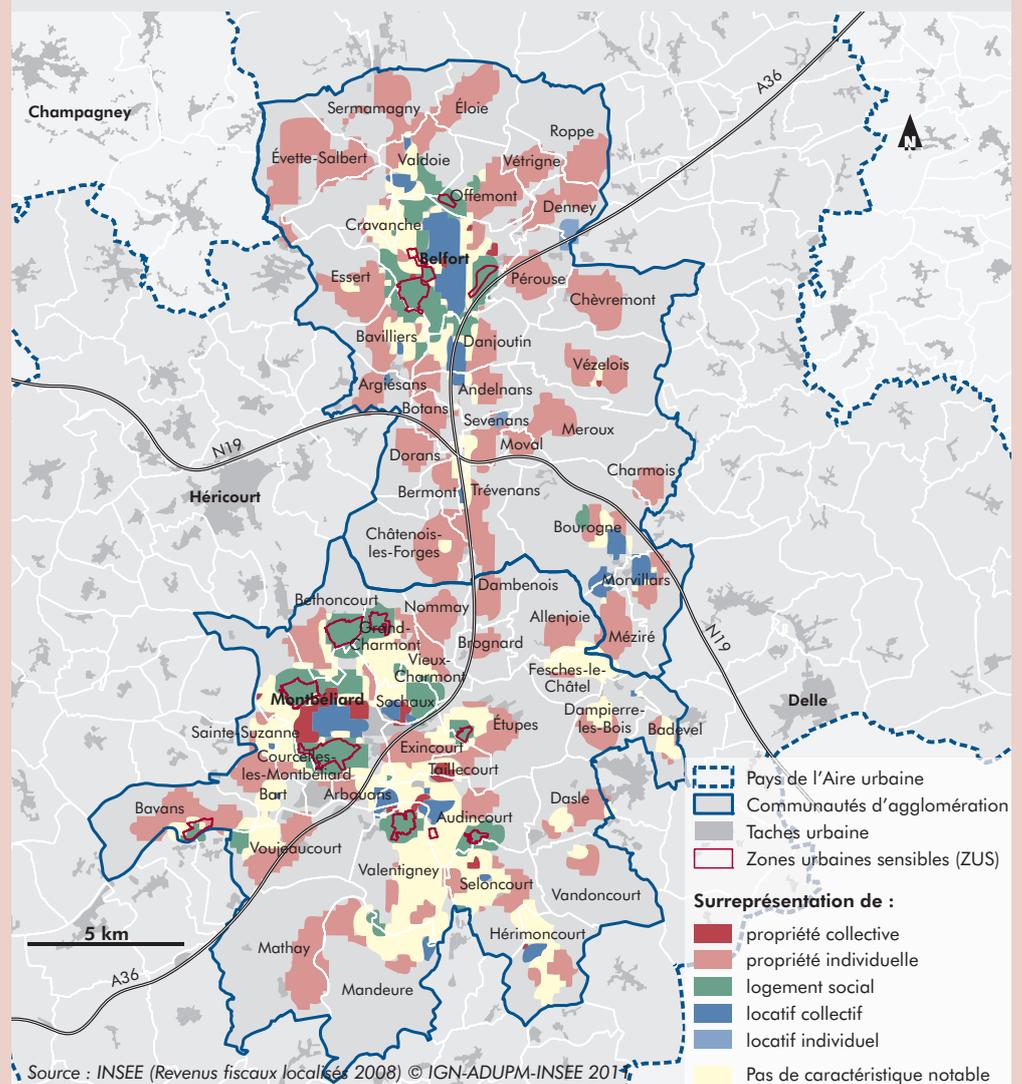
Dans les deux communautés d'agglomérations, l'offre de logements sociaux est importante : plus de 26 000 logements en 2010, dont 16 000 à Belfort, Montbéliard et Audincourt. Le parc locatif social représente un quart de l'ensemble des logements.

Ces logements sont souvent construits dans des quartiers au sein desquels ils constituent le type d'habitat majoritaire. La densité de population y est très élevée.

Les nouveaux logements sociaux sont construits dans d'autres quartiers que les ZUS pour y développer la mixité sociale, notamment en dehors des villes centres. Ces constructions, souvent de petits immeubles ou pavillons, se sont multipliées depuis 10 ans. Dans le cadre du programme de rénovation urbaine, plus de la moitié des logements sociaux, démolis dans les ZUS, ont été reconstruits hors de ces zones. Malgré cette volonté de diversifier l'habitat, le parc de logements en zone périurbaine, surtout dans l'agglomération de Belfort, est toujours dominé par la propriété individuelle.

L'agglomération de Montbéliard est plus mixte en matière de logement ainsi que la première couronne de Belfort (Valdoie, Cravanche, Bavilliers, Danjoutin...).

Les quartiers des 59 communes des communautés d'agglomération de Belfort et Montbéliard selon le type d'habitat



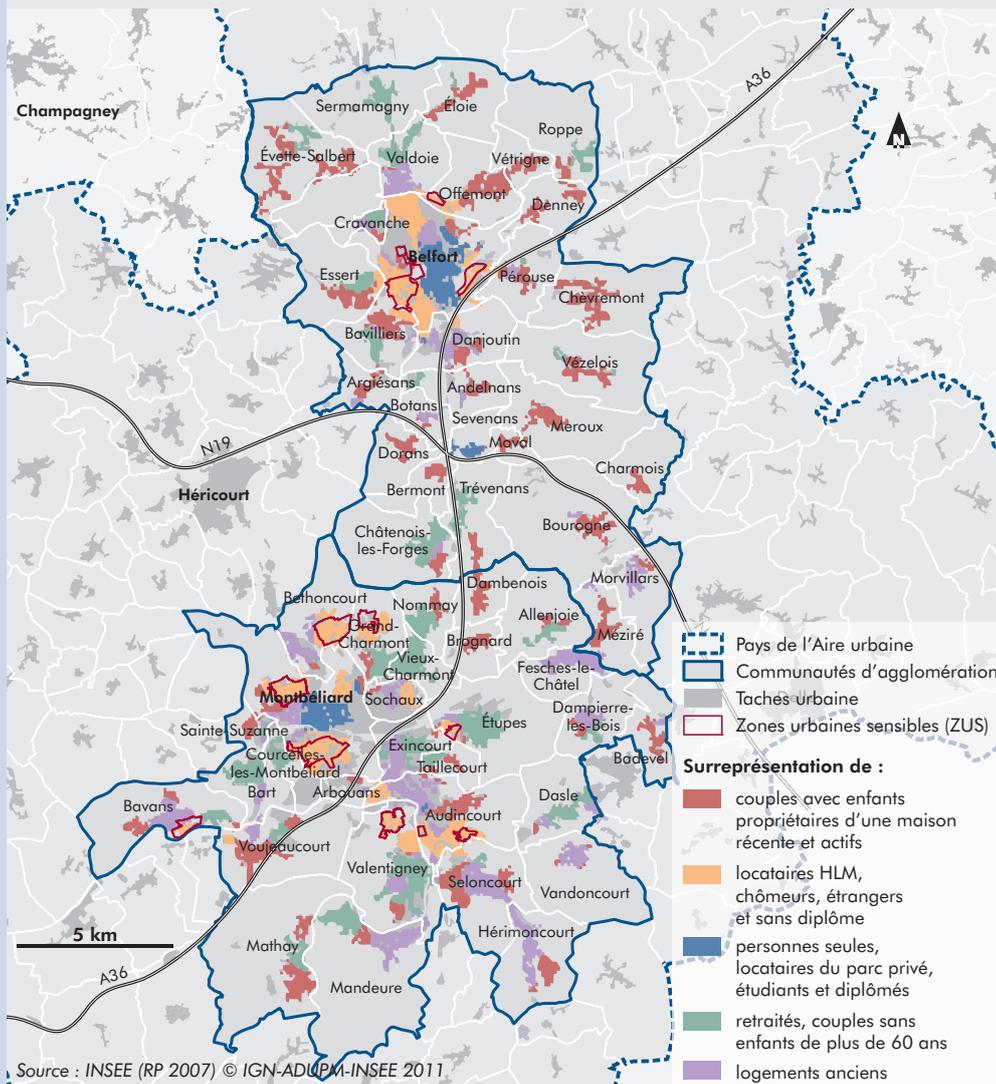
Des lieux de vie différents selon les caractéristiques familiales

Le niveau de revenus, le logement occupé et sa localisation sont étroitement liés au profil des ménages. Les personnes seules, notamment des étudiants et des diplômés, sont surreprésentés dans les centres de Belfort et Montbéliard, mais aussi à Sévenans, site médian de l'université de technologie.

A contrario, les couples d'actifs avec enfants, propriétaires de maisons plutôt récentes, se sont installés dans les villages, en périphérie, au milieu d'un cadre plus naturel. Les quartiers dits sociaux, disposant en majorité de locatif HLM, concentrent à la fois plus de chômeurs, d'étrangers et de sans-diplômés. Le reste du territoire accueille surtout des retraités, couples sans enfants de plus de soixante ans ou se caractérise par une part importante de logements anciens.

Cette typologie met en évidence les contrastes sociaux qui peuvent exister sur le territoire des deux communautés d'agglomération. Ceux-ci résultent à la fois des processus de périurbanisation autour des villes, d'embourgeoisement des centres-villes et de relégation des populations défavorisées. Ce phénomène est observé dans la plupart des territoires urbains.

Les quartiers des 59 communes des communautés d'agglomération de Belfort et Montbéliard selon leurs composantes sociodémographiques



La concentration des logements sociaux dans certains quartiers freine la mixité sociale

Parmi l'ensemble des ménages, les plus pauvres sont davantage concentrés sur le territoire. En effet, les logements sociaux sont localisés dans des quartiers où les autres types de logement sont peu présents. Cette faible diversité constitue, pour ces quartiers et les villes où ils se situent, un obstacle à l'attractivité des ménages plus aisés.

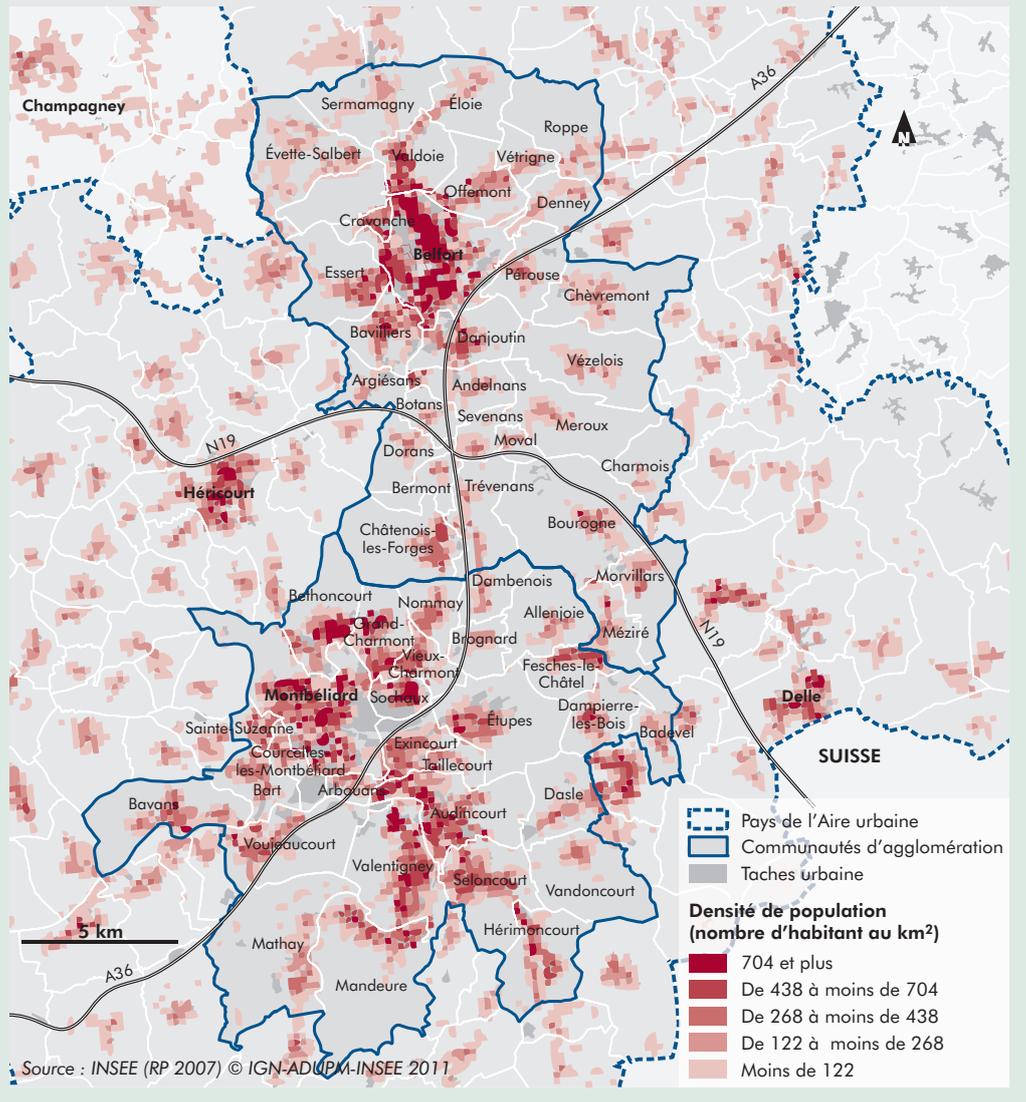
Parmi ces quartiers figurent les zones urbaines sensibles (ZUS). Définies en 1996 par les pouvoirs publics français pour être la cible prioritaire de la politique de la ville, elles sont encore d'actualité aujourd'hui. La moitié des logements sociaux de la communauté d'agglomération de Montbéliard et un tiers des logements sociaux de celle de Belfort sont situés dans les ZUS. Les populations précaires y sont concentrées. À cet égard, les ZUS de La Petite-Hollande à Montbéliard, Les Résidences et les Glacis à Belfort et L'Arsot à Offemont sont les plus touchées par la pauvreté. Dans le Pays de Montbéliard, les communes de Valentigney, Audincourt, Bethoncourt, Grand-Charmont, Bavans et Etupes possèdent également des quartiers ZUS, dans lesquels résident les populations les plus fragiles. Les quartiers de la politique de la ville sont ainsi présents dans de nombreuses communes des deux communautés d'agglomération.

Dans les deux communautés d'agglomération, les démolitions et les reconstructions, issues du programme de rénovation urbaine, permettent une meilleure répartition du parc de logements sociaux. Ceci explique partiellement la diffusion de la précarité au-delà des quartiers ZUS. À Belfort, les quartiers pauvres sont situés à proximité du centre-ville (Belfort Nord, Jean Jaurès au nord de Belfort et La Pépinière au sud) et ont des caractéristiques proches de celles des ZUS. Des quartiers pauvres existent également dans d'autres communes qui appartiennent à la première couronne de Belfort. Dans le prolongement des quartiers ZUS les plus en difficulté de la ville, ils se situent dans les communes d'Offemont et Valdoie au nord, de Bavilliers et de Danjoutin au sud. Ces deux dernières communes attirent moins de nouveaux ménages de cadres que de ménages d'ouvriers ou d'employés. En dix ans, dans la communauté d'agglomération de Montbéliard, les quartiers pauvres, y compris les ZUS, perdent de la population, contrairement à ceux dont les revenus sont mixtes ou élevés. En dehors des ZUS, ils se situent à Audincourt, mais aussi à Sochaux, Voujeaucourt, Mandeuve, Hérimoncourt.

Communautés d'agglomération de Belfort et Montbéliard : la zone d'habitat urbain la plus densément peuplée de la région, avec 600 habitants par km² en 2008

L'étude a été réalisée sur les communautés d'agglomération de Belfort et Montbéliard, plutôt que sur l'ensemble du Pays de l'Aire Urbaine. En effet, la méthode ne s'applique qu'à des zones densément peuplées.

Densité de la population des quartiers des 59 communes des communautés d'agglomération de Belfort et Montbéliard



contrées par les ménages qui y résident sont essentiellement liées à l'emploi. La commune concentre une part importante de chômeurs et de bénéficiaires du RSA. Dans la commune de Grand-Charmont, la partie sud de la ville, proche du cen-

tre de Montbéliard, gagne des habitants, en particulier des cadres. Par contre, la partie Nord, dans laquelle se situe la ZUS, en perd. La situation est identique à Mandeuve, entre l'Est et l'Ouest de la commune. Ces évolutions

différenciées renforcent les contrastes existant au sein de ces communes. ■

Gaëlle Dabet (INSEE),
Franck Weinachter (INSEE),
Samuel Widmer (ADUPM),
Pedro Hermenegildo (AUTB)

Croissance des inégalités de revenus

Sur l'ensemble du territoire étudié, les revenus sont inférieurs à la moyenne nationale. Le revenu fiscal médian par unité de consommation s'établit à 17 900 euros par an dans la communauté d'agglomération de Belfort et à 16 700 euros dans celle de Montbéliard (18 100 euros en France métropolitaine). Néanmoins, les revenus médians des deux communautés d'agglomération avoisinent ceux des communautés d'agglomération de taille comparable : 17 800 euros à Mulhouse, 18 100 euros à Chalon-sur-Saône, 16 300 euros à Troyes, 17 500 euros à Valence, 17 800 euros à Saint-Nazaire ou 16 400 euros à Le Creusot-Montceau.

Des écarts s'observent entre les deux communautés d'agglomération. Celle de Montbéliard est moins riche que celle de Belfort. Les ménages à hauts revenus y sont moins nombreux, mais ceux dont les revenus sont bas y sont aussi importants. Ainsi, les inégalités sont plus faibles dans la communauté d'agglomération de Montbéliard. L'écart inter décile* est de 5,7 dans la communauté d'agglomération de Montbéliard et de 6,5 dans celle de Belfort. À titre de comparaison, cet écart est de 6,1 dans la communauté d'agglomération de Besançon. Dans les deux communautés d'agglomération, les inégalités de revenus sont croissantes, comme dans la majorité des communautés d'agglomération en France. L'écart inter décile augmente d'un point entre 2002 et 2009. Ces augmentations sont dues à une croissance des revenus des plus riches.

* Pour une distribution des revenus fiscaux, le rapport inter décile est le rapport entre le seuil du 1er décile de revenu (D1), celui au-dessous duquel se situent 10% des revenus et le seuil du neuvième décile (D9) revenu au-dessous duquel se situent 90% des revenus.

Pour en savoir plus

- Données urbaines infra-communales par quartier sur www.insee.fr
- M. AZOUGUAGH, F. NAUROY, De fortes inégalités de revenus entre quartiers des grandes villes, INSEE de Franche-Comté, L'essentiel, septembre 2006, n°90
- G. DABET, A. MIRAULT, V. RIVERON, Pays de l'Aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle : les salariés résident de plus en plus en dehors des pôles d'emploi, INSEE de Franche-Comté, L'essentiel, juillet 2009, n°115
- Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard, Atlas des quartiers du Pays de Montbéliard, avril 2011
- Agence d'urbanisme du Territoire de Belfort, La population des quartiers de Belfort, avril 2010
- S. CHARLOT, M. HILAL et B. SCHMITT « La périurbanisation renforce-t-elle la ségrégation résidentielle urbaine en France », Espace populations sociétés ; Différences et inégalités sociodémographiques : approche par le local, n°2009/1

Méthodologie

► Le carroyage

Cette étude est réalisée à partir de données localisées sur des carreaux de 200 ou 100 mètres de côté. Les informations géolocalisées proviennent de sources diverses : Recensement de la population de 2007, revenus fiscaux localisés 2008. L'intérêt de cette méthode est de s'affranchir des découpages existants (institutionnels ou statistiques comme les Iris ou les contours des communes). Son objectif n'est pas de délimiter des périmètres précis, mais de mettre en évidence des zones de surreprésentation, calculées par rapport à la moyenne des 59 communes des deux communautés d'agglomérations. Ainsi, ces zones de surreprésentation expriment que la proportion d'individus de la catégorie étudiée est plus forte qu'en moyenne sur le périmètre étudié.

► Typologie socio-démographique

Six groupes de carreaux issus d'une Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) ont été identifiés à partir des caractéristiques démographiques de leurs habitants.

Cette typologie permet de déterminer les espaces sur lesquels sont davantage présents les :

- familles monoparentales, couples avec enfants, couples sans enfant, personnes seules, personnes seules de plus de 75 ans ;
- étudiants, actifs, chômeurs (au sens du recensement de population), chômeurs de longue durée, retraités ;
- 0-19 ans, plus de 60 ans ;
- individus de nationalité étrangère ;
- diplômés du baccalauréat ou plus, sans diplôme ;
- s'y ajoutent des caractéristiques sur l'habitat : Maison, propriétaire, locataire, locataire social, logement ancien, logement récent.

► Définition

Le revenu présenté ici correspond au revenu fiscal du ménage. Il exclut donc les prestations sociales non imposables. Il comprend les revenus d'activité des salariés et non-salariés, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine imposables, ainsi que les indemnités chômage imposables. Il exclut les impôts payés.

Sur l'ensemble des 59 communes de l'agglomération, 25% des ménages perçoivent un revenu fiscal mensuel inférieur à 1 000 euros par unité de consommation. La moitié perçoit moins de 1 500 euros et l'autre moitié plus de 1 500 euros. Un quart perçoit plus de 2 000 euros par unité de consommation.